



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 23 AVRIL 2016 À L'ESAT D'AMIENS

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association ADAPEI 80 " Les Papillons Blancs " s'est tenue le Samedi 23 Avril 2016 à 9 h 30 à l'ESAT d'AMIENS (80080) – 40 rue du Fief

Comme chaque année, les participants sont accueillis autour d'un café, accompagné de viennoiseries en guise de bienvenue, après avoir pensé à émarger de façon à respecter le quorum.

Un document leur est remis, qui contient le Rapport d'Activité, le Rapport Financier, le Rapport d'Orientation, les Résolutions, et un tableau résumant le Service de l'Action Familiale dont Monsieur VERMUNT est le Responsable.

* Accueil du Président

Monsieur Guy BOIZARD prend la parole, et déclare ouverte cette Assemblée Générale. Il énumère la liste des personnes excusées, Sénateurs, Députés, Conseillers Départementaux, Directeurs d'Établissements...

Sont présents Monsieur DEMARTHE, Député de la circonscription AMIENS/ABBEVILLE, Monsieur DEWAELE, représentant le Conseil Départemental, Madame BONIFACE de l'ATS de la Somme....

Le Président rend hommage à Monsieur CLAVERIE, Président Adjoint de l'Association, Monsieur BELLEGUEILLE, administrateur en poste, et Madame VILBERT, ancienne Administratrice, et nous respectons une minute de silence.

Avant de procéder à l'élection des candidats au poste d'Administrateur, ceux-ci se présentent : Madame COLLIER, Messieurs GODFRYD, HEREN, de LAMARLIERE, LEJEUNE, PION, PRINGARBE.

Et le quorum étant atteint (133 présents), 2 scrutateurs, Messieurs CLEMENT et QUINDROIT récupèrent les bulletins.

* Rapport d'Activité rédigé par le Secrétaire (en annexe)

Le Rapport a été rédigé par les secrétaires, et lu par Brigitte BRUYER

* **Rapport Financier présenté par Monsieur Maillard, Trésorier** (en annexe)

Michel MAILLARD, notre Trésorier, lit le rapport ; il est le témoin de la bonne gestion de notre Association. Notre Président ajoute que ce résultat permet de voir l'avenir sereinement, et être capable de répondre aux besoins des parents.

Monsieur DURIEZ, notre Commissaire aux Comptes intervient. Il a contrôlé les comptes au 31 décembre 2015, n'a pas relevé d'anomalie significative et les éléments sont suffisants pour qu'il se fonde une opinion.

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères, donnant une image fidèle des comptes. Il n'y a donc pas d'observation.

Guy BOIZARD remercie Monsieur DURIEZ ; les comptes sont bien vérifiés !

* **Rapport d'Orientation lu par M. Boizard, Président et Madame Rosiau, Vice-Présidente** (en annexe)

Le Rapport est lu par Guy BOIZARD et Janine ROSIAU.

* **Élection des administrateurs**

Il y a 125 votants, et tout le monde est élu.

* **Les Résolutions**

Elles sont au nombre de 19.

Toutes sont adoptées à l'unanimité.

Remarque : à la Résolution 12, il faut préciser qu'à la Section AMIENS/DOULLENS, Bernard CARLE, Administrateur est responsable de la Section, aidé par Yvan TAMPIGNY.

* **Ressenti de notre Président**

Avant d'aborder les questions diverses, notre Président prend le micro pour nous faire part de son ressenti :

Il a été élu il y a plus de 7 ans, au départ pour 6 ans maximum, se disait-il...

À sa grande déception, il n'y a toujours pas de candidat pour lui succéder, et il le comprend ! Il faut être "maso" pour prendre cette place dit-il, car il y a beaucoup de responsabilités, beaucoup de désillusions.

Il y a en effet un gros problème avec le nombre de places ; pire que cela, on supprime des capacités d'accueil !

Nos énarques sont loin des réalités sociales !

Pourquoi quelques enfants handicapés ne rentreraient ils pas à l'ENA? Ce serait là une vraie Inclusion...

Est-ce que à l'hôpital on refuse de soigner des malades parce que le quota est dépassé ?

* Questions avec l'Assemblée

- 1 - *Monsieur Michel JULLIEN, Administrateur* : Notre Vie Associative a besoin d'être revitalisée ; certaines Sections sont en sommeil, voire en inactivité, souvent à cause de l'âge de ses membres. Les jeunes sollicités sont seuls, fragilisés par la complexité de la tâche.

Michel demande un plan d'action simple, et par petites étapes, pour redynamiser nos sections, et ainsi rester efficaces. Le but est bien sûr l'avenir de nos enfants.

Il est essentiel de rester un mouvement parental pour faire passer nos messages !

- 2 - *M. HAYE, parent d'un enfant autiste* : Monsieur HAYE s'adresse aux Politiques qui ont eu le courage de venir à cette AG.

Le FAM ADAPEI 80 de NOUVION a demandé 15 ans pour exister, avec 24 places et 35 personnes sur Liste d'Attente.

Les chiffres sont à peu près les mêmes à l'Association AUTISME 80, au FAM du Coquelicot de BRAY SUR SOMME.

Que mettre en œuvre, en termes d'étapes, pour que le prochain Établissement FAM Autiste ouvre dans 2 à 3 ans dans la Somme, et non dans 15 ans ?

Comme l'a dit Janine ROSIAU, notre Vice-Présidente, oui, les Politiques, vous êtes à nos côtés, mais quelles décisions concrètes avez-vous prises récemment ?

- 3 - *Monsieur DEWAELE, représentant Monsieur SOMON au Conseil Départemental* : Monsieur DEWAELE remercie notre Président de l'avoir invité, et le félicite pour son engagement.

Il excuse Monsieur SOMON, et Madame Virginie CARON qui intervient auprès de jeunes enfants.

Il précise le contexte, car toutes les Solidarités sont confiées aux Départements, aussi y a-t-il une réelle contrainte financière qu'on ne peut ignorer même si on entend les appels.

Des places ont bien été créées, peut être en nombre insuffisant, mais le Département est engagé ; il perd des dotations, et le RSA augmente toujours....

- À propos des Amendements "CRETON", 65 dans la Somme, pourquoi restent-ils en Établissement ?

La réponse est qu'il n'y a pas de place en Foyer de Vie, FAM, ESAT... Le Département paie la place une fois sur deux (selon l'orientation) ; par contre si il s'agit d'une orientation M.A.S c'est l'ARS qui paie, donc l'État.

Le paradoxe est qu'on ne crée pas de place, mais la place en amendement Creton est financée. D'où l'idée de sortir les Amendements Creton pour essayer de compléter quelques Établissements et ainsi libérer les IME de quelques places.

Financer des Établissements serait trop long, donc il faut trouver quelques places sans faire d'appel à projet ; par exemple, là où il y a 23 places, peut-on mettre 24 ou 25 accueillis? Au final, ce ne sera pas dépenser plus.

Monsieur SOMON aura le même discours avec l'ARS qu'il va bientôt rencontrer.

→ Problématique de la Belgique, qui concerne 55 personnes dans la Somme (orientation MDPH).

On ne pourrait pas accueillir tous ces jeunes en retour, car nos Établissements ne sont pas dans la même spécialisation.

De plus, l'accueil en Belgique est financé 188 € par jour, contre 145 à 155 € dans la Somme. Comment les faire revenir ? On ferait des économies (prix de journée + transport), sans parler de la facilité pour les Parents !! Donc, on renforcerait les places.

Actuellement, pour créer des places, on s'appuie sur le PRIAC, qui dépend du Schéma Départemental de l'Autonomie et du Handicap, du niveau des besoins, et du Plan Régional de Santé, PRS, qui détermine les capacités à trouver des solutions...

Bref, on n'est plus dans la configuration : de tels besoins entraînent autant de places.

Selon M. DEWAELE, les solutions ne se trouvent pas que chez les Financeurs, mais aussi dans certains Établissements bien dotés, avec des marges réalisées ; passer de 132 à 135 places par ex, à moyens constants...

Il faut y réfléchir.

Par ailleurs, certains Établissements peuvent avoir un taux de remplissage à 80 %. Parfois, une réorientation d'internat peut libérer une place.

Tous les acteurs doivent se pencher sur le problème, s'inscrire dans la Co-construction. Notre Président intervient pour dire qu'on est prêt à construire un 4^{ème} pavillon au FAM de NOUVION. Avec 12 places en plus, soit 30% de places supplémentaires, on n'a pas besoin de passer par l'appel à projets ; de plus les charges baisseraient, dont le prix de journée (pas de 2^{ème} Directeur).

Et d'ajouter que l'on va bientôt solliciter le Département.

Monsieur SOMON précise que l'APA coûte cher au Département, mais n'a en aucun cas impacté les prix de journée de nos accueillis, contrairement à ce qui se passe dans le Nord. La contrainte Budgétaire oblige à réinventer les choses ; il faut bien parler argent, et le modèle d'hier ne peut plus être celui d'aujourd'hui.

La salle réagit alors, car les budgets sont déjà serrés !! Et Guy BOIZARD rétorque qu'on n'a pas eu d'augmentation depuis 4 ans. Les Politiques locaux nous soutiennent, on le sait, mais notre Président pense que plus haut au Gouvernement, ils doivent être Autistes aussi !

Notre Vice-Présidente intervient à son tour ; elle déplore que le collectif de parents d'ABBEVILLE qui a écrit aux Ministres soit toujours sans réponse.

Gilles GRIGNON, Directeur du FAM de NOUVION, demande la parole :

Son Établissement de 24 places, pourrait accueillir 27 personnes ; il a fait une demande en janvier auprès du Conseil Départemental pour un accueil supplémentaire, lors d'une situation

urgente concernant un jeune sans famille et sans établissement. Après avoir sollicité la réponse qu'il n'obtenait pas, il lui a été répondu en septembre que ce n'était pas possible.

Il écoute avec enthousiasme l'intervention de Monsieur DEWAELE qu'il désire donc rencontrer pour discuter l'accueil de 3 personnes dans l'année : 3 jeunes de l'IME d'ABBEVILLE financés par le Conseil Départemental, libérant autant de places à l'IME....

Le terme "moyen constant" lui paraît impossible ; au FAM, 2 personnes encadrent 8 accueillis, sauf que parfois il n'y en a plus qu'une seule, ce qui fait courir des risques ! Par contre, le terrain du FAM de NOUVION est suffisamment grand pour construire un 4^{ème} pavillon...

La Belgique est de nouveau questionnée, pourquoi?

Il ajoute avoir été vivement contesté, parce qu'il a parlé de "déportation" à propos des jeunes accueillis en Belgique.

Quand la souffrance est grande en effet, les mots dépassent la pensée....

Une maman apporte alors son témoignage avec émotion, rejoignant la réflexion de Gilles GRIGNON, la souffrance est grande, la séparation d'avec sa fille autiste, à 250 km, en Belgique est inacceptable.

Monsieur DEWAELE poursuit :

Dans la Somme, il y a aujourd'hui 63 Amendements CRETON, dont 13 en orientation FAM. Il faudrait transférer ces places, déjà financées, en accord avec l'ARS ; ce serait rapide, puisqu'il n'y aurait pas d'appel à projets. Monsieur DEWAELE rencontre la Directrice de l'Offre Médico-Sociale de l'ARS la semaine prochaine.

4 - *Monsieur Joël DANGLADE (MAS de CAGNY) :*

L'argent, bien sûr, manque.

Il comprend le désarroi des financeurs.

Depuis 20 ans, on dit moins d'argent, mais toujours plus de qualité.

Maintenant, il trouve que c'est trop facile de dire qu'on va faire plus avec moins d'argent !

Or, le Personnel est de plus en plus malade car il souffre trop, n'étant pas assez nombreux.

Et ça, ça coûte cher !

5 - *Marianne de l'ESAT d'Albert :*

Marianne veut parler du problème de la Retraite. Où ira-t-elle, ainsi que ses camarades, s'ils n'y a plus de parents ?

Si certains peuvent vivre seuls, d'autres non. Et où iront-ils ?

Le Président de la République à la retraite, lui, touche toujours le même argent !

(La salle applaudit)

Notre Directeur répond qu'il y aurait des places possibles en Foyer d'Hébergement, un accueil de jour à penser, quand les travailleurs ne seront plus à l'ESAT, mais retraité alors, il faudra un accompagnement, une présence.

Monsieur DEWAELE répond que l'espérance de vie a en effet augmenté pour tous. Pourquoi ne pas compléter les accueils adossés à des Foyers d'Hébergement, des mimi studios pour rester près de ses amis.

C'est l'ASV, Adaptation de la Société au Vieillessement ; la Commission Départementale de la Citoyenneté et de l'Autonomie, CDCA, qui devraient permettre de trouver des solutions.

6 - Intervention de M. DEMARTHE, Député :

Monsieur DEMARTHE parle de conviction, plutôt que de courage, pour mener avec nous ce combat. Et c'est un combat collectif, familles et politiques, au-delà du clivage droite/gauche !

Il rappelle la visite au Ministère en juin dernier auprès de Madame Ségolène NEUVILLE. Le combat se poursuit : discours jeudi dernier (comité national autisme), et le 3 mai prochain, question orale à Madame la Ministre pour le département de la Somme.

Le Plan Autisme comprend plusieurs étapes :

- Formation des professionnels des Établissements Médico-sociaux
- Éducation, scolarisation : faire le bilan dès le plus jeune âge, créer des unités en maternelle, augmenter l'accompagnement spécialisé.
- Création de places : 490.000 places en France dont 17.000 pour l'autisme

On prévoit 1584 places pour autistes en 2016, c'est une priorité de l'ARS et sans passer par les appels à projets quand c'est possible.

Aide aux familles (engagement avril 2015) : faire cesser une inégalité financière (intervenants extérieurs). Pour cela, mettre en place un système souple (type contrats) pour financer les interventions des professionnels au sein des familles.

Suite à la mobilisation d'il y a un an, et concernant les Listes d'Attente, l'ARS a dressé un bilan sur la situation des sans solution et sur le CPOM en Picardie Maritime.

Elle a programmé pour 2016 la création et le financement de 10 places spécialisées SESSAD, c'est acté et budgétisé.

Le CPOM prévoit un retour aux normes, avec un échéancier progressif sur 5 ans, d'où l'allongement des Listes d'Attente.

L'ARS, La MDPH, l'éducation Nationale, les Établissements et Services travaillent au rapport "zéro sans solution", ou une réponse accompagnée pour tous.

Les retours de l'ARS sont positifs, et nous donnent des raisons d'espérer ; Familles, Association, Élus, nous devons rester mobilisés.

Les questions posées à Madame NEUVILLE le 3 mai prochain lors des questions orales sans débat, sur la problématique du manque de places dans les Établissements, auront l'avantage d'entraîner une réponse directe et rapide.

Pour résumer, les courriers aux 2 Ministres concernent les unités en maternelle et le financement de 10 places SESSAD en 2016.

Monsieur DEMARTHE fait de ce combat le sien à nos côtés !

Guy BOIZARD le remercie mais pense que ce n'est pas suffisant, et oui, on continue le combat !

7 - Bruno BROGNAIS prend la parole :

Plan Autisme : il y a 6 IME dans la Somme avec Liste d'Attente, dont les enfants ne sont pas concernés par l'Autisme. Ils sont en souffrance à l'école, et il ne faut pas les oublier !

Depuis 2013, il y a eu zéro place créée en ESAT, au nom de l'INSERTION dans le milieu ordinaire ! Ceci limite donc le flux des sorties IME.

Par ailleurs, 8 places inscrites dans un CPOM manquent toujours (SACAT) à ABBEVILLE !

Le rendu compte de l'ARS (M. COQUEREL) est intéressant et riche (création par rapport aux 30%)

L'ADAPEI accueille avec qualité, et on n'a pas attendu le Plan Autisme pour accueillir dans les établissements tous ces enfants.

On est prêt, qu'on nous donne les places par extension, cela est rapide.

Merci et ENSEMBLE, poursuivons !

Fait à Boves, le 23 juin 2016

Le Président de l'ADAPEI 80
Guy BOIZARD

La Secrétaire,
Brigitte BRUYER

